

Souveraineté numérique à l'ère de l'IA : un chatbot pour la Confédération et les cantons

IA et optimisation des moteurs de recherche

Mario Bee – Caisse fédérale de compensation CFC

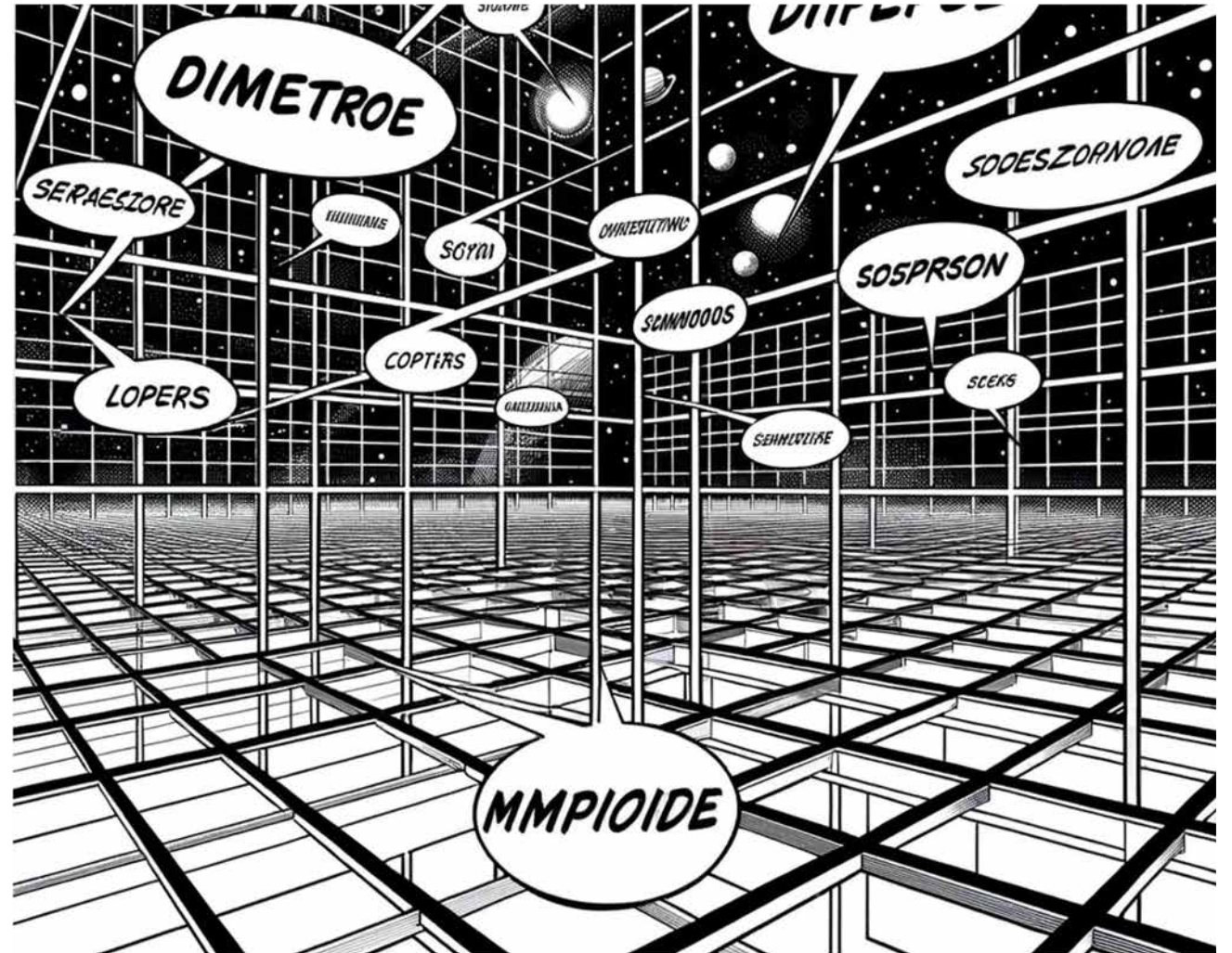
9 novembre 2023



Qu'est-ce qu'un (grand) modèle de langage?

Large Language Model (LLM)

«Il était une fois il y a très ... »



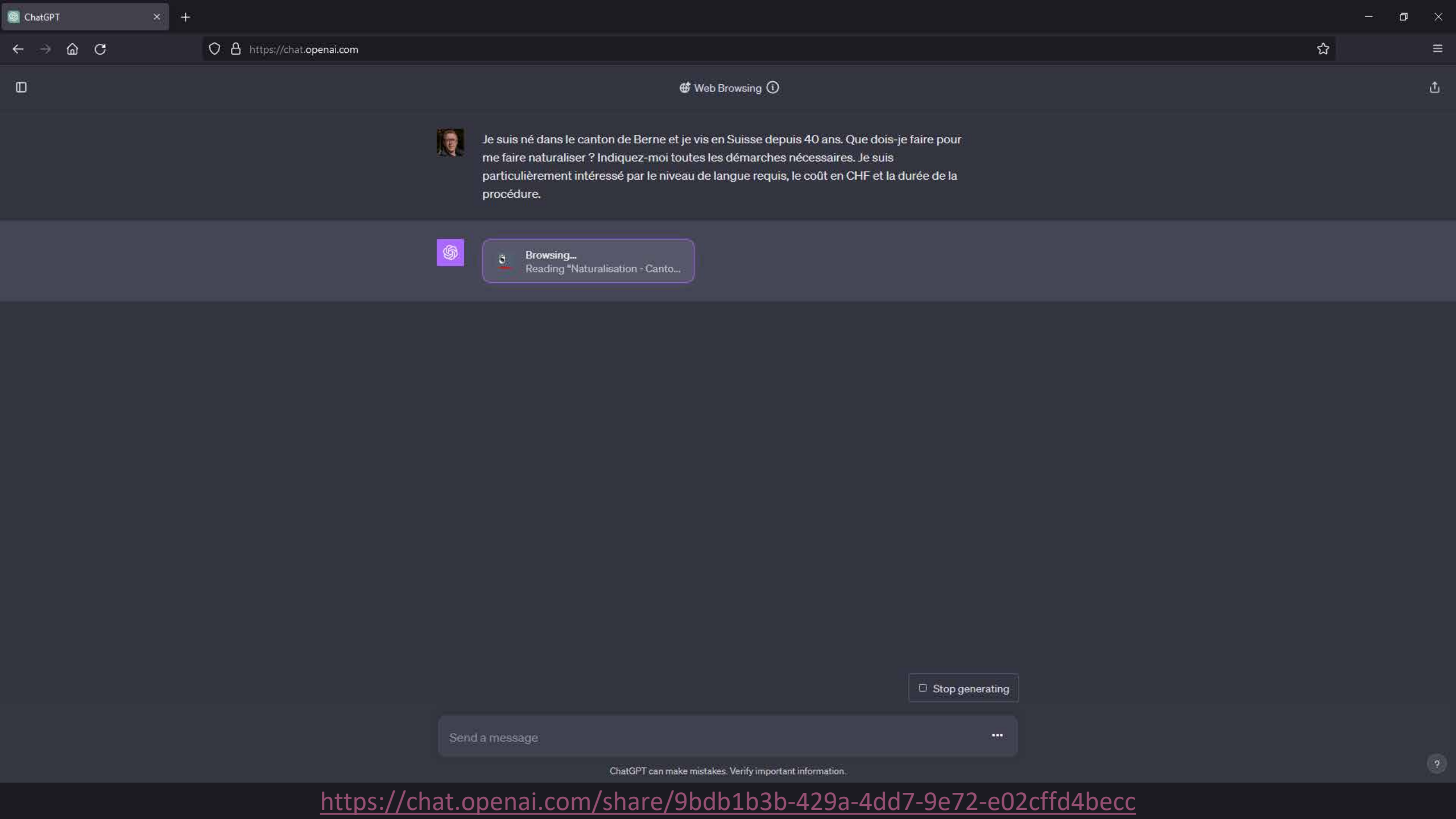


ChatGPT ou Bing Chat, de quoi parle-t-on?

Ce modèle d'apprentissage est
comparable au moteur d'une voiture.

N'oublions pas que la voiture est
également dotée de capteurs,
ceintures de sécurité, serrures...





Je suis né dans le canton de Berne et je vis en Suisse depuis 40 ans. Que dois-je faire pour me faire naturaliser ? Indiquez-moi toutes les démarches nécessaires. Je suis particulièrement intéressé par le niveau de langue requis, le coût en CHF et la durée de la procédure.



Browsing...
Reading "Naturalisation - Canto..."

Stop generating

Send a message

ChatGPT can make mistakes. Verify important information..

<https://chat.openai.com/share/9bdb1b3b-429a-4dd7-9e72-e02cffd4becc>



Finished browsing



Pour obtenir la nationalité suisse en tant que résident du canton de Berne, vous devrez suivre la procédure de naturalisation ordinaire. Voici un résumé des étapes et des exigences, ainsi que des informations sur le niveau de langue requis, le coût en CHF et la durée de la procédure :

- Résidence en Suisse :**
 - Il est nécessaire de réunir un certain nombre d'années de résidence en Suisse, dans le canton de Berne et dans votre commune .
- Intégration et Connaissance Linguistique :**
 - Une bonne intégration et familiarisation avec la vie en Suisse sont requises.
 - Vous devrez prouver votre capacité à communiquer dans la langue de votre arrondissement administratif avec au moins un niveau A2 à l'écrit et B1 à l'oral. Si la langue de l'arrondissement est votre langue maternelle, ou si vous avez fréquenté l'école obligatoire dans cette langue pendant au moins cinq ans, ou encore si vous avez achevé une formation dans une école professionnelle, un gymnase ou une haute école dans cette langue, vous n'aurez pas besoin de certificat pour attester de vos connaissances linguistiques .
- Test de Naturalisation :**
 - Un test écrit de 90 minutes évaluant vos connaissances sur la géographie, l'histoire, la démocratie, le système de santé, le monde du travail, et les droits et devoirs des citoyens en Suisse est requis .
- Coût :**
 - Le coût de la naturalisation ordinaire dans le canton de Berne est de 1150 CHF pour une personne seule, 1725 CHF pour des couples, et 575 CHF pour des personnes mineures naturalisées sans leurs parents. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer en cas de refus de la demande, allant de 240 CHF à 1500 CHF selon les circonstances .
- Durée de la Procédure :**

Regenerate

Send a message



You are a helpful assistant and help me with an SEO task in 4 steps. After each step, you ask me if I agree with your answer. If I have no corrections, you move on to the next step until you reach the end. Your answers will always be in french.

- 1.) Ask me for a text.
- 2.) Find keywords related to the text.
- 3.) Cluster your list of keywords.
- 4.) Research keyword strategies for each cluster.



1.) Pourriez-vous s'il vous plaît fournir le texte pour lequel nous travaillerons sur l'optimisation SEO ?



🔄 Regenerate

Send a message ➤



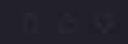


You are a helpful assistant and help me with an SEO task in 4 steps. After each step, you ask me if I agree with your answer. If I face no corrections, you move on to the next step until you reach the end. Your answers will always be in french.

- 1.) Ask me for a text.
- 2.) Find keywords related to the text.
- 3.) Create your list of keywords.
- 4.) Research keyword strategies for each cluster.



1) Pourriez-vous m'envoyer votre texte pour lequel vous recherchez des informations SEO ?



La Confédération et la CDIP confirment leurs objectifs politiques communs
 Berne, 27.10.2023 - La Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), à l'occasion de son assemblée annuelle, et le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) ont actualisé leurs objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de formation. Les objectifs définis à long terme ont été vérifiés et adaptés à la lumière du rapport 2023 sur l'éducation. Il n'est pas nécessaire d'ajouter un nouvel objectif.



2.) En analysant le texte fourni, les mots-clés et phrases clés pertinents qui ressortent pourraient inclure "Confédération", "CDIP (Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique)", "objectifs politiques communs", "Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)", "espace suisse de formation", "rapport 2023 sur l'éducation". Ces mots-clés sont liés au contexte politique, éducatif et institutionnel en Suisse. Etes-vous d'accord avec cette analyse des mots-clés ou y a-t-il d'autres termes que vous souhaitez ajouter ou retirer de la liste ?



Regenerate

Send a message






pourrait inclure "Confédérations", "CDIP" (Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique), "Missions politiques communes", "Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)", "Espace suisse de formation", "Rapport 2023 sur l'éducation". Ces mots-clés sont liés au contexte politique, éducatif et économique en Suisse. Êtes-vous d'accord avec cette analyse des mots-clés ou y a-t-il d'autres termes que vous souhaitez ajouter ou retirer de la liste ?



next



3.) Pour organiser efficacement ces mots-clés, nous pourrions les regrouper en trois clusters   

principaux :

1. Institutions et Entités :

- Confédération
- CDIP (Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique)
- Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)



2. Objectifs et Politiques :

- Objectifs politiques communs

3. Education et Formation :

- Espace suisse de formation
- Rapport 2023 sur l'éducation

Ces clusters permettront une organisation logique et une approche structurée pour l'optimisation SEO. Est-ce que cette classification vous convient, ou auriez-vous des suggestions pour réorganiser ou renommer ces clusters ?

Is this conversation helpful so far?  

 Regenerate

Send a message 





next



4.) Pour chaque cluster, il serait judicieux de développer des stratégies de mots-clés distinctes :



1. **Institutions et Entités :**

- Création de pages de contenu spécifiques pour chaque institution ou entité.
- Utilisation des noms d'institutions comme balises alt dans les images et les balises méta.

2. **Objectifs et Politiques :**

- Élaboration de contenu expliquant les objectifs politiques communs en relation avec l'éducation et la formation.
- Utilisation de phrases clés dans les titres, sous-titres et méta descriptions.

3. **Éducation et Formation :**

- Création de blog posts ou articles expliquant l'importance de l'espace suisse de formation et les conclusions du rapport 2023 sur l'éducation.
- Utilisation des mots-clés pertinents dans les URLs, les titres et les méta descriptions.

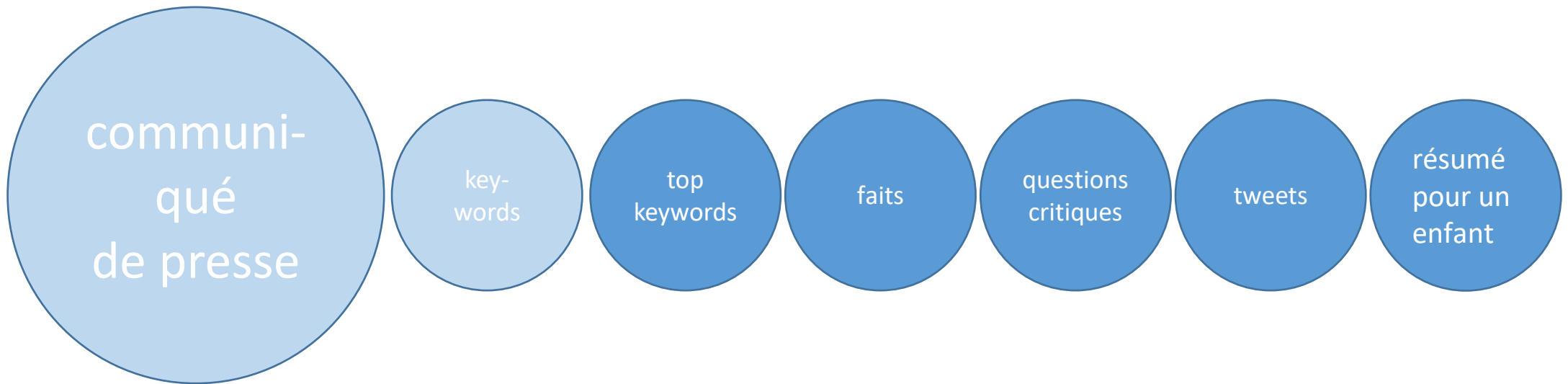
Pour optimiser davantage, il serait également bénéfique d'incorporer des backlinks de sites autoritaires relatifs à l'éducation et la politique suisse, et d'assurer une optimisation technique du site pour la vitesse et la mobile-friendliness.

Est-ce que ces stratégies vous semblent adéquates ou y a-t-il d'autres éléments que vous voudriez explorer ou modifier ?

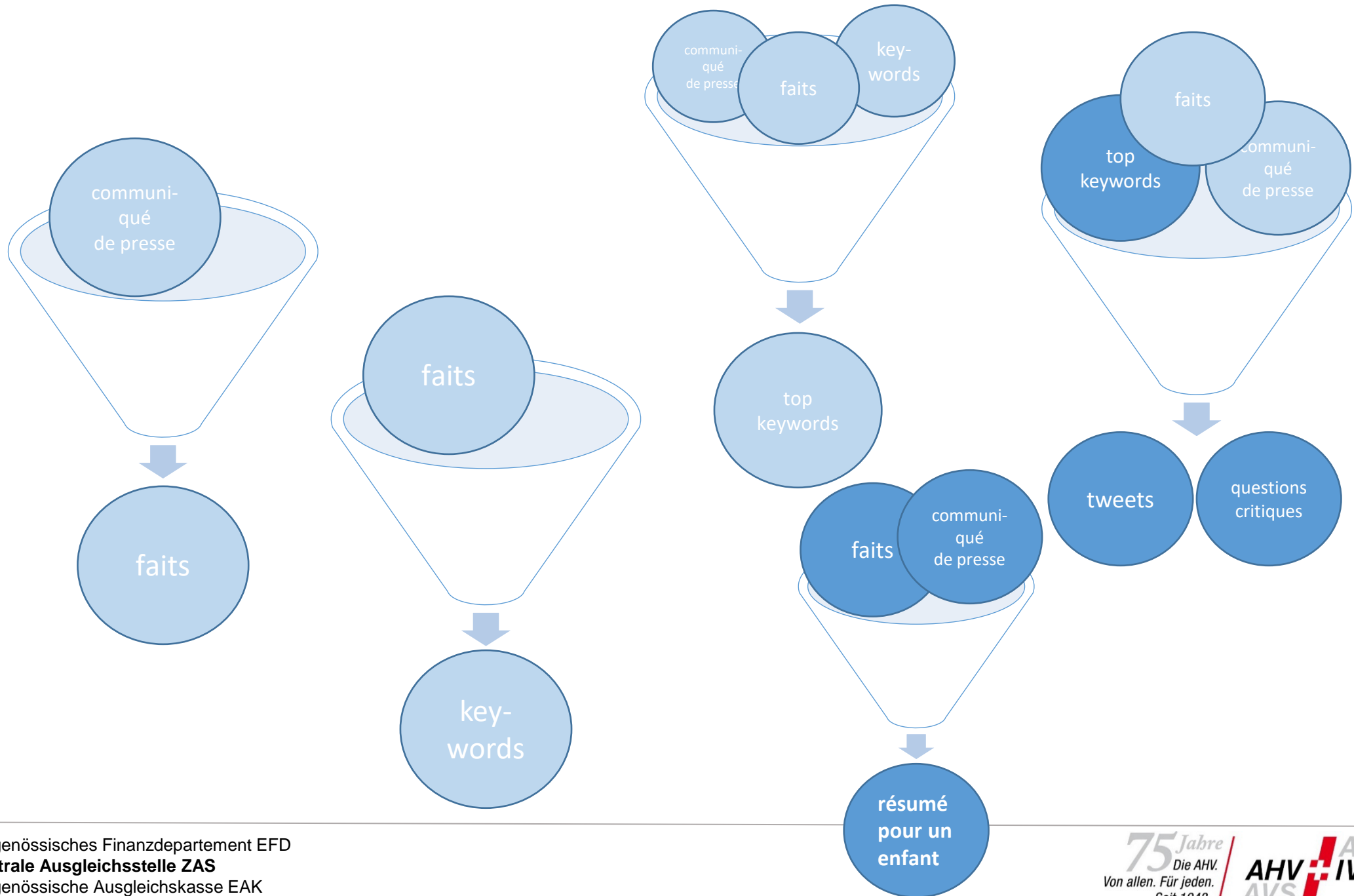
Regenerate

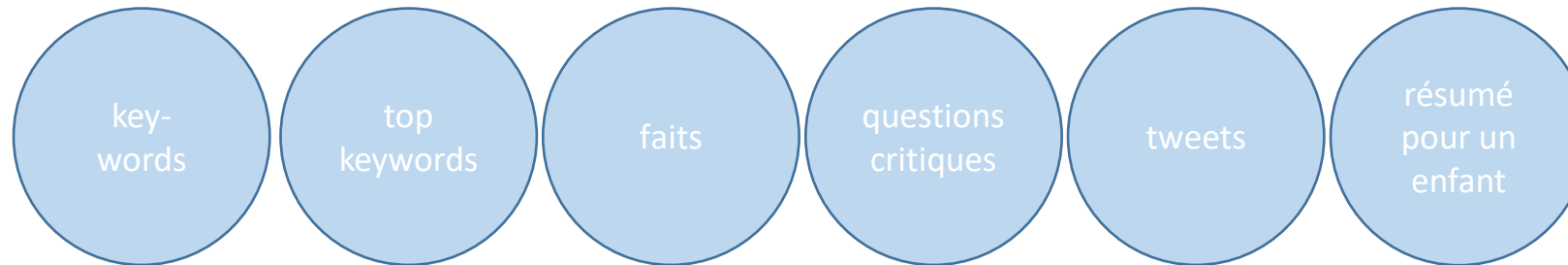
Send a message





[s3o_npc/notebooks/demo-FR.ipynb at main · tabee/s3o_npc · GitHub](https://github.com/s3o_npc/notebooks/demo-FR.ipynb)





Communiqué

Ouverture de la consultation relative à la révision partielle de l'ordonnance régissant la taxe sur la valeur ajoutée

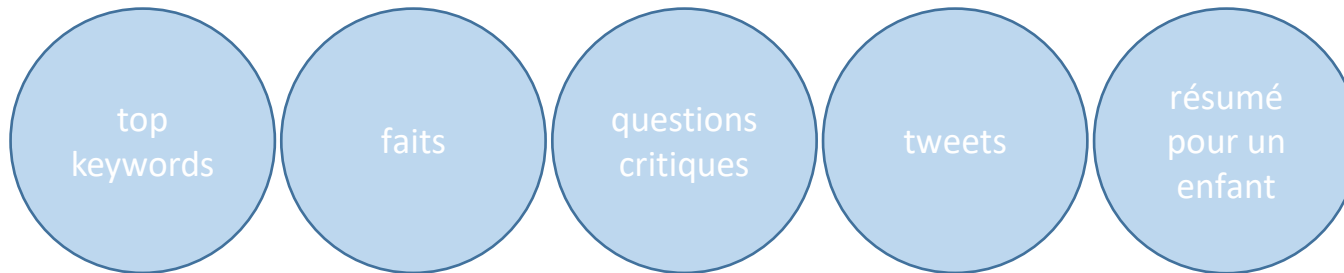
Berne, 25.10.2023 - Lors de sa séance du 25 octobre 2023, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation relative à la révision partielle de l'ordonnance régissant la taxe sur la valeur ajoutée (OTVA). Cette révision porte notamment sur des dispositions d'exécution découlant de la révision partielle de la loi sur la TVA (LTVA), des simplifications concernant les décomptes au moyen des taux de la dette fiscale nette et des taux forfaitaires et une extension des démarches devant être effectuées en ligne.

La révision partielle de la LTVA adoptée par le Parlement en juin a permis de mettre en œuvre plusieurs motions transmises par les Chambres fédérales. Les modifications apportées à la loi nécessitent maintenant aussi des changements dans l'ordonnance, par exemple en ce qui concerne l'imposition des plateformes en ligne et la nouvelle possibilité d'établir un décompte annuel.

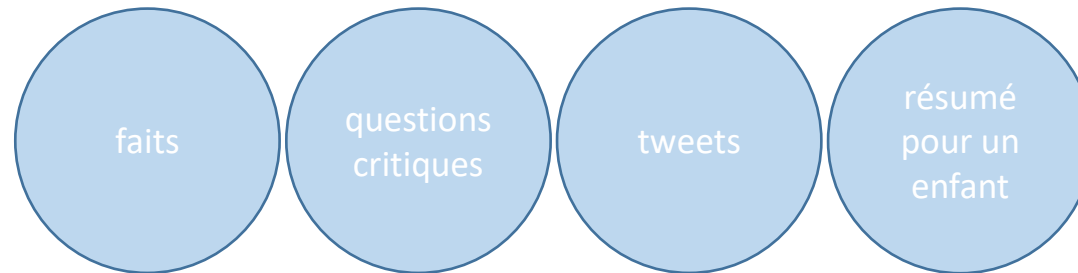
Le Conseil fédéral profite de cette révision pour mettre à jour et préciser l'OTVA dans d'autres domaines également. Dans son projet, il remanie notamment en profondeur les méthodes des taux de la dette fiscale nette et des taux forfaitaires pour accroître l'exactitude dans la détermination de la dette fiscale et simplifier ces méthodes de décompte de la TVA, pour les petites et moyennes entreprises entre autres. À titre de mesure de lutte contre la fraude, le projet prévoit par ailleurs l'obligation d'appliquer la procédure de déclaration en cas de paiement en espèces de 15 000 francs ou plus pour des prestations imposables entre personnes assujetties.

La consultation prendra fin le 8 février 2024.

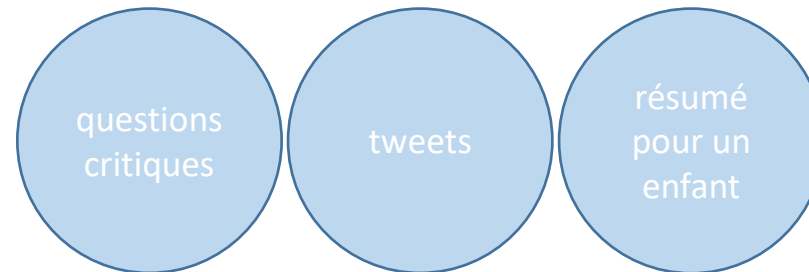
Adresse pour l'envoi de questions
Administration fédérale des contributions AFC



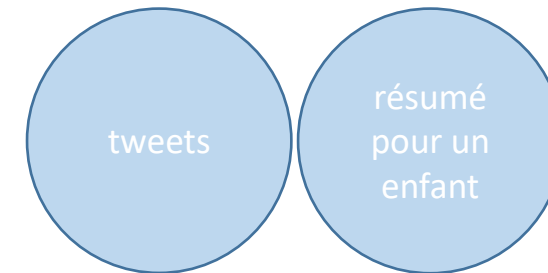
- #ConseilFédéral
- #RévisionPartielle
- #OTVA
- #LTVA
- #TVA
- #PlateformesEnLigne
- #DécompteAnnuel
- #DetteFiscale
- #PortailÉlectronique
- #AdministrationFédéraleDesContributions



#ConseilFédéral
#RévisionPartielle
#AdministrationFédéraleDesContributions

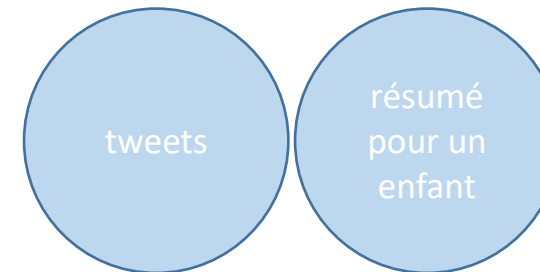


1. Le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation relative à la révision partielle de l'ordonnance régissant la taxe sur la valeur ajoutée (OTVA) lors de sa séance du 25 octobre 2023.
2. La révision porte sur des dispositions d'exécution découlant de la révision partielle de la loi sur la TVA (LTVA), des simplifications concernant les décomptes au moyen des taux de la dette fiscale nette et des taux forfaitaires et une extension des démarches devant être effectuées en ligne.
3. La révision partielle de la LTVA adoptée par le Parlement en juin a permis de mettre en œuvre plusieurs motions transmises par les Chambres fédérales.
4. Les modifications apportées à la loi nécessitent maintenant aussi des changements dans l'ordonnance, notamment en ce qui concerne l'imposition des plateformes en ligne et la nouvelle possibilité d'établir un décompte annuel.
5. Le Conseil fédéral remanie les méthodes des taux de la dette fiscale nette et des taux forfaitaires pour accroître l'exactitude dans la détermination de la dette fiscale et simplifier ces méthodes de décompte de la TVA, pour les petites et moyennes entreprises entre autres.
6. Le projet prévoit l'obligation d'appliquer la procédure de déclaration en cas de paiement en espèces de 15 000 francs ou plus pour des prestations imposables entre personnes assujetties, comme mesure de lutte contre la fraude.
7. Le projet prescrit l'utilisation du portail électronique pour le dépôt des demandes et les annonces relatives aux méthodes, des taux de la dette fiscale nette et des taux forfaitaires, du décompte annuel et de l'imposition de groupe.
8. La révision partielle de l'OTVA devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2025.
9. Cette date est aussi celle visée pour l'introduction du décompte annuel, qui nécessite d'importants changements informatiques.



Journaliste (journal fictif 22minutes)

1. Comment le Conseil fédéral justifie-t-il l'extension des démarches à effectuer en ligne, notamment en termes de garanties de la sécurité des données et de la possibilité pour tous les citoyens d'y accéder facilement ?
2. Pouvez-vous détailler davantage les modifications prévues pour les taux de la dette fiscale nette et les taux forfaitaires ? Quels seront les impacts concrets pour les petites et moyennes entreprises ?
3. Comment le Conseil fédéral compte-t-il lutter efficacement contre la fraude fiscale, notamment en ce qui concerne l'obligation de déclaration pour les paiements en espèces de 15 000 francs ou plus ? Cette mesure ne risque-t-elle pas de pénaliser les entreprises légitimes plutôt que de cibler les fraudeurs ?



Journaliste (journal fictif CFC)

1. Quels sont les défis spécifiques que le Conseil fédéral envisage dans la mise en œuvre de l'obligation de paiement en espèces de 15 000 francs ou plus pour des prestations imposables entre personnes assujetties, et comment prévoit-il de les surmonter ?
2. Quels seront les impacts anticipés de l'imposition des plateformes en ligne et de l'introduction du décompte annuel sur les petites et moyennes entreprises ?
3. Comment l'Administration fédérale des contributions AFC s'assurera-t-elle que les changements informatiques nécessaires à l'introduction du décompte annuel seront effectués sans problème et à temps pour la date d'entrée en vigueur prévue du 1er janvier 2025 ?



résumé
pour un
enfant

tweets

1. 📢📄 Le #ConseilFédéral a ouvert la procédure de consultation relative à la #RévisionPartielle de l'OTVA. 🎯 Principaux changements : simplifications des décomptes et extension des démarches en ligne. Date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2025. [url] 📅💻
2. 🔍⚖️ La révision partielle de l'OTVA vise à augmenter l'exactitude dans la détermination de la dette fiscale et à simplifier les méthodes de décompte de la TVA. 🚀 Intégration d'un décompte annuel à partir de 2025. #ConseilFédéral #RévisionPartielle [url] 📧📊
3. 👥🔒 La #RévisionPartielle de l'OTVA par le #ConseilFédéral impose l'utilisation du portail électronique pour le dépôt des demandes et les annonces. 📧 La consultation prendra fin le 8 février 2024. Questions? Adressez-vous à l'#AdministrationFédéraleDesContributions. [url] 📧📧



résumé
pour un
enfant

Le gouvernement suisse envisage de modifier certaines règles concernant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), qui est une taxe que tu paies lorsque tu achètes quelque chose. Ils veulent simplifier le système pour les petites et moyennes entreprises et rendre certaines choses plus précises. Ils veulent aussi que plus de choses soient faites en ligne. Par exemple, si quelqu'un paie plus de 15 000 francs en espèces pour quelque chose, ils devront le déclarer en ligne. Ces changements devraient commencer à partir du 1er janvier 2025. Les gens peuvent donner leur avis sur ces modifications jusqu'au 8 février 2024.



DALL E 3





```
# result_dalle3prompt: DALL-E prompt : black and white comic book panel in style of asterix & obelix in mid-21th
# copy-paste the result_dalle3prompt into a good image generator like Midjourney or Dalle-3
prompt = PromptTemplate.from_template("""
Create a prompt to generate
  with DALL-E a matching image.

Important Roules:
=====
1) Your DALL-E Prompt must be in english.
2) It must include the following texts:
  A)"create a black and white comic book panel"
  B)"comic illustration reminiscent of European adventure comics of the mid-21th century"
  C)"in a informative way."
  D) [SCENE]
  E) The scene plays in switzerland.
3) "Include a dramatic sound effect text saying &quot; {keywords} &quot;
=====

Contextinformation for the [SCENE]: {résumé pour un enfant}
=====
Generated the [SCENE] and following the rules 1-3!
=====
Your DALL-E Prompt follows rules 1-3:
""")
runnable = prompt | ChatOpenAI(model=model) | StrOutputParser()
result_dalle3prompt = runnable.invoke({"zusammenfassung_kind": result_zusammenfassung_kind, "top3keywords": result_top3keywor
print(result_dalle3prompt)
```



DALL E 3





Résumé des contenus présentés...

- **Transition numérique**
Diminution prévisible du nombre de visites (humaines) sur les sites web
- **Compétences des chatbots**
Exécution automatisée de tâches en séquence, y.c. accès à internet
- **Modèles de langage (LLM)**
Base pour les «machines» et les applications complexes comme un chatbot-GPT
- **Chatbot-GPT**
Application basée sur un modèle de langage
- **Applications**
ChatGPT ou une «chain machine» - elles utilisent un grand modèle de langage



Avantages d'un LLM «suisse»

- Création d'une relation de confiance
- Respect du système de valeurs et d'éthique suisses
- Protection et sécurité des données
- Conformité légale
- Promotion des langues et cultures nationales et locales (p. ex. rétoromanche)
- Indépendance vis-à-vis des géants internationaux de la technologie
- Soutien des avancées économiques et technologiques en Suisse
- Renforcement dans les domaines de la recherche et du développement
- Élément fondamental pour une administration indépendante et innovante
- Meilleure résistance en cas de crise



Domaines d'application d'un LLM «suisse»

Nombreuses possibilités d'application dans les domaines publics et privés :

- Jupyter Notebook Skripte comme l'exemple «chain-machine»
- Applications telles que :
 - E-Learning & plateformes CMS
 - Chatbots & assistants numériques, p. ex «chatGPT.swiss»
- Outils pour une meilleure inclusion dans le cadre de la «web accessibility»
- ... et bien d'autres encore



Et si «chatGPT.swiss» était en mesure de...

- ... respecter l'autonomie et les spécificités des cantons ?
- ... consulter toutes les informations des sites web des autorités suisses ?
- ... rechercher, rassembler et résumer les informations tel un assistant personnel ?
- ... répondre aux questions et de mener sur cette base une conversation (agent conversationnel) ?
- ... s'ouvrir comme assistant sur le site de la commune X ou sur de ch.ch ?



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Finanzdepartement EFD
Zentrale Ausgleichsstelle ZAS
Eidgenössische Ausgleichskasse EAK

75 Jahre
Die AHV.
Von allen. Für jeden.
Seit 1948.



Innovation Fellowship 2024

Challenge «Copilote-CFC»



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Finanzdepartement EFD
Zentrale Ausgleichsstelle ZAS
Eidgenössische Ausgleichskasse EAK

75 Jahre
Die AHV.
Von allen. Für jeden.
Seit 1948.



Vision : chatGPT.swiss

Souveraineté numérique à l'ère de l'IA

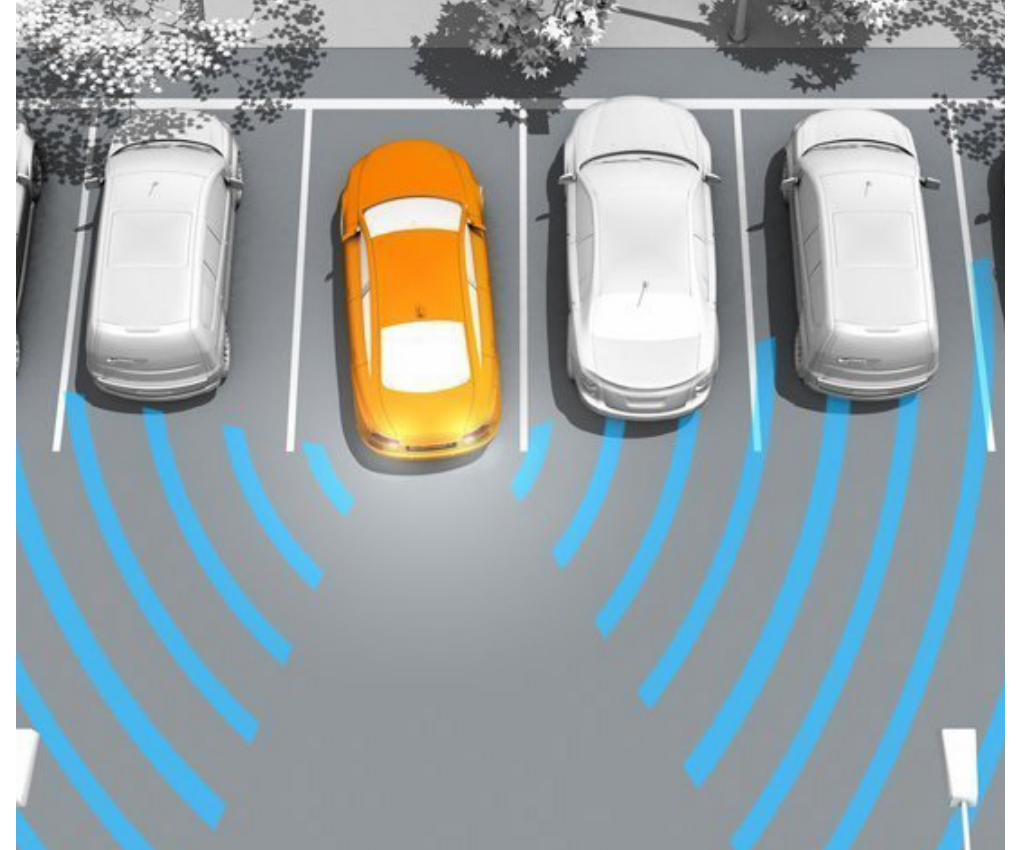
De la vision au projet

L'avenir montrera dans quelle mesure un chatbot peut remplacer les sites internet et les portails classiques comme interface entre l'administration fédérale et la population.

- La confiance et le potentiel des employés doivent être renforcés par le projet IA
- Les dangers et les risques associés à l'introduction d'un chatbot pour le grand public sont nombreux et les bases juridiques doivent être clarifiées

Le projet de la CFC repose sur l'approche copilote pour les employés :

– similaire à un assistant de conduite –
la responsabilité reste chez le conducteur !





Mission du projet pour le Fellowship 2024 : « Copilote-CFC »

« **Développement** d'une base de données de connaissances basée sur l'IA sous forme de chatbot, afin de permettre aux employés de la **CFC** de répondre de manière efficace, compétente et rapide aux **questions relatives à la sécurité sociale.** »

1. **Utilisation exclusive de données publiques pour « l'entraînement »**
2. **Approche copilote pour que les collaborateurs forment et entraînent le chatbot**
3. **Open Source, modulable et évolutif afin que toute l'administration fédérale puisse en bénéficier**





Objectifs

- Exactitude des réponses
- Réduction de la charge de travail et rapidité dans la gestion de l'information par les collaborateurs
- Copilote CFC en tant que MVP (Minimum viable product)
- Projet modulable et évolutif
- Multilinguisme du chatbot (D/F)
- Open Source
- Une fois terminé, le projet sera poursuivi par la section adéquate au sein de l'administration fédérale

Mentimeter:
Etes-vous d'avis qu'un
« LLM suisse » ou « chatGPT.swiss »
pourrait renforcer la souveraineté
numérique et la digitalisation en
Suisse ?



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Finanzdepartement EFD
Zentrale Ausgleichsstelle ZAS
Eidgenössische Ausgleichskasse EAK

75 Jahre
Die AHV.
Von allen. Für jeden.
Seit 1948.



Questions ?